

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 19/20 (1892)
Heft: 3

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La cotisation annuelle est fixée à 5 frs.

Trois nouveaux membres ont été reçus, de sorte que l'effectif de la société est de 61 membres.

II. Banquet. Le banquet, comme toujours admirablement servi par Mr. Perriard, a été très-animé. Les toasts ont varié avec les chants et les productions de tous genres.

III. Course en ville. La première étape a lieu au musée industriel qui vient d'être installé d'une manière pratique et attrayante. Nous engageons vivement nos collègues des autres cantons, en passage chez nous, à visiter ce musée qui se trouve à l'entrée du Grand-Pont près de l'ancien Hôtel de Zaehringen. Nous les prions, en outre, d'envoyer des dons qui seront reçus avec reconnaissance, car il y a encore des lacunes à combler.

Après cette visite intéressante et instructive, on s'est acheminé vers les ateliers du chemin de fer pour admirer les belles installations électriques donnant: de la force aux ateliers, de la lumière à la gare, et de l'énergie pour charger les accumulateurs destinés à l'éclairage des voitures du J.-S. Comme un article sur ces installations a été publié dans le Nr. 25, vol. XVIII de la Bauzeitung, nous nous abstiendrons de toute description et nous nous bornerons à remercier chaleureusement notre collègue Mr. Mons, ingénieur-mécanicien, directeur des ateliers, pour l'amabilité avec laquelle il nous a accueilli et pour la peine qu'il s'est donnée à nous fournir les données et renseignements nécessaires à l'intelligence de ces installations compliquées et avec lesquelles non seulement le public en général mais encore bien des techniciens ne sont pas familiarisés.

Fribourg, Janvier 1892.

G.

Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes

Séance du 14 novembre 1891, à 7½ heures du soir, à l'Hôtel du Nord.

Présidence de M. G. Rouge, vice-président.

Le président ouvre la séance en relatant les principaux travaux de notre regretté président l'ingénieur J. Meyer et de son utile activité comme membre de la Société vaudoise et comme collaborateur au Bulletin.

M. le professeur Palaz entretient l'assemblée du transport de l'énergie électrique à grande distance. Cette conférence a captivé les auditeurs par la lucidité des déductions algébriques et par l'utilité pratique de ses résultats. Elle sera prochainement insérée au Bulletin.

Séance du 12 décembre 1891, à 4 heures du soir, à l'Hôtel du Nord.

Présidence de M. G. Rouge, vice-président.

M. Delarageaz, l'un des délégués de la section vaudoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes à la réunion du 29 novembre à Berne, fait rapport sur les actes de la dite assemblée des délégués.

M. l'ingénieur Gonin présente divers échantillons enduits d'une peinture à base d'amiante destinée à les rendre incombustibles.

M. le professeur Grenier entretient ses auditeurs d'un perfectionnement, d'une grande portée industrielle, apporté récemment au four Siemens à gazogène et récupérateur de chaleur par MM. Biedermann et Harwey, membres du personnel technique de la maison Siemens à Londres.

Ces messieurs ont eu l'ingénieuse idée d'appliquer le principe de la récupération non seulement aux calories mais au carbone contenu dans les produits gazeux des fours métallurgiques du type Siemens.

A cet effet ils ramènent au gazogène à l'aide d'une injection de vapeur d'eau une partie des gaz qui quittent le laboratoire du four, gaz formés essentiellement d'acide carbonique et d'azote à très haute température. L'acide carbonique ainsi récupéré remplace dans le gazogène celui qui, dans le système ordinaire, se forme par la combustion du carbone par l'air extérieur. D'où suit qu'il ne se consomme dans le gazogène que la moitié environ du charbon qui se brûle dans le même temps à l'entrée du four, le reste étant le produit de la récupération.

Ce nouveau four a reçu en 1889 deux applications qui ont accusé une économie de combustible des deux tiers environ sur le type ordinaire par suite du meilleur rendement total de l'appareil.

Le conférencier estime que ce même principe serait susceptible d'applications utiles même en dehors de la métallurgie.

L'assemblée est très intéressée par la démonstration pleine d'humour, que l'on arrive maintenant à brûler plusieurs fois dans le même four la même molécule de charbon; elle provoque diverses explications de détail.

Une discussion nourrie s'engage sur la question de la nationalisation des forces hydrauliques de la Suisse. Cette question fera l'objet d'un nouvel examen et d'un plébiscite sous forme de questionnaire adressé à tous les membres de la Société. (Bulletin.)

Das Central-Comite

des

Schweiz. Ingenieur- und Architekten-Vereins

an die

Sectionen des Schweiz. Ingenieur- und Architekten-Vereins.

Wie Sie aus dem in (Nr. 24 aus 1891) der „Schweiz. Bauzeitung“ veröffentlichten Protocoll der letzten Delegirten-Versammlung ersehen haben werden, hat die hierzu seinerzeit berufene Commission dieser Versammlung den Entwurf eines Horararifs für Ingenieurarbeiten vorgelegt; diese Arbeit ist Ihnen nebst Bericht bei Bezug des Jahresbeitrages zugegangen. Die Delegirtenversammlung hat ihrerseits beschlossen, denselben den Sectionen zur Berathung zu übermitteln und Sie zu ersuchen, auch die Frage insbesondere zu erörtern, ob es nicht angezeigt erscheine, die Tarifnormen so zu fassen, dass sie einheitlich auch für die Architekten Geltung hätten, beziehungsweise, ob nicht der vorgelegte Entwurf auch für die Architekten angenommen werden sollte.

Da die endgültige Behandlung der Frage an die Generalversammlung im Mai nächstthin gebracht werden soll, so ersuchen wir Sie, Ihre Berathungen so zu beschleunigen, dass Sie uns das Resultat derselben bis Ende März nächsthin zukommen lassen können.

Genehmigen Sie den Ausdruck besonderer Hochachtung und unserer collegialischen Gruss.

Namens des Central-Comites:

Der Vice-Präsident: A. Geiser.

Der Actuar: Gerlich.

Zürich, 5. Januar 1892.

Gesellschaft ehemaliger Studirender der eidgenössischen polytechnischen Schule in Zürich.

Stellenvermittlung.

Gesucht ein Maschineningenieur in eine englische Maschinenfabrik, als Zeichner für Werkzeugmaschinen. (841)

Auskunft ertheilt

Der Secretär: H. Paur, Ingenieur,
Bahnhofstrasse-Münzplatz 4, Zürich.

Submissions-Anzeiger.

Termin	Stelle	Ort	Gegenstand
18. Januar	Bauherr Beck	Sursee (Luzern)	Maurer-, Zimmer-, Schreiner- und Malerarbeiten im Rathaus zu Sursee.
19. "	Direction d. eidg. Bauten	Bern	Zimmerarbeiten für das Postgebäude zu Solothurn.
20. "	Joseph Meyer	Dättwyl (Aargau)	Maurer-, Hafner-, Zimmermanns- und Schreinerarbeiten zu einem Neubau (Haus und Scheune).
24. "	Hochbaubureau	Aarau	Douche-Einrichtung in der Caserne Aarau (8000 Fr.).
24. "	Hch. Basler (a. Gmdechr.)	Küttigen bei Aarau	Wasserleitung (6 Tragpfleiler und Känel) in Eisenconstruction, 44 m lang.
31. "	Oberrichter Nef	Urnäsch	Eiserne Brücke über die Urnäsch (25 m lang).
31. "	Arch. Tieche	Bern	Erd-, Maurer-, Steinbauer- und Zimmermannsarbeiten für das Centralgebäude der neuen Irrenanstalt zu Münsingen.
31. "	z. Mattenhof, Gartenstr. 1 Gemeinderaths-Canzlei	Wallenstadt	Correction des Berschner-Baches. I. Canalbau von 1 km Länge. Strassen-Correction von 300 m Länge. Unterbau für zwei Brücken (Voranschlag 48000 Fr.). II. Lieferung einer neuen eisernen Fachwerkbrücke von 17,6 m Spannweite und 25 t Gewicht und einer Blechbalkenbrücke von 10,6 m Spannweite und 6 t Gewicht.